



**Commune
de Lachambre**

Le 19/10/2026

Objet : Autorisation de démarchage

La mairie atteste que

La société SECTOR ALARM

Représentée par M. Charlie LO GIUDICE et M. Théo BARRAT

**Sont autorisés à démarcher sur la commune de Lachambre du
20/10/2026 au 30/10/2026**

Objet du démarchage :

Proposition de système de sécurité

**Ce document ne constitue pas un certificat de garantie ni une
recommandation de la mairie de Lachambre.**

Conformément à la sollicitation faite ce jour en mairie, afin de pouvoir
démarcher sur la commune et contacter directement les administrés.

**Le Maire de Lachambre
Pierre LANTONNOIS**